

Vos interlocuteurs locaux



- La taupe n'est pas hémophile
- La taupe n'est ni sourde ni aveugle
- Le nombre de taupinières n'a pas de rapport avec le nombre de taupes présentes dans une parcelle

Côtes d'Armor

FGDON 22 - 13 Rue du Sabot - BP 28 - 22440 PLOUFRAGAN
Tél. 02 96 01 37 00 - Fax : 02 96 01 37 95

Finistère

FGDDON 29 - ZA du Drevers - 25 Rue de la Petite Vallée - BP 2 - 29190 PLEYBEN
Tél. 02 98 26 72 12 - Fax : 02 98 26 67 88

Ille et Vilaine

FGDON 35 - ZAC Atalante Champeaux-Rue Maurice Le Lannou-CS 74241
35042 RENNES CEDEX
Tél. 02 23 48 26 23 - Fax 02 23 48 26 01

Morbihan

FGDDON 56 - 8 Avenue Edgar Degas - CS92110 - 56019 VANNES Cedex
Tél. 02 97 63 09 09 - Fax : 02 97 63 37 10



PAGE'IN Création Graphique, 02 99 32 08 09
Imprimerie du Rimou, 02 99 53 85 54

Création graphique Page In 02 99 32 08 09

Principes de lutte contre la taupe



BIOLOGIE

DÉGATS

RÈGLEMENTATION

MOYENS DE LUTTE



BIOLOGIE

■ Morphologie

- **Longueur totale** : 11 à 16 cm
- **Poids** : 60 à 130g
- **Pelage variable** : noir au gris (quelquefois blanc à roux)
- **yeux et oreilles minuscules**
- **Dents petites et pointues**
- **Pattes antérieures très développées et équipées de fortes griffes en forme de pelle**
- **Longévité** : 3-4 ans, forte mortalité juvénile



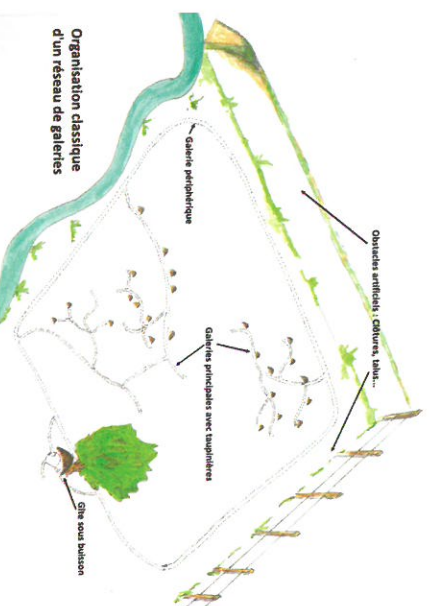
■ Régime alimentaire

La taupe est un insectivore, qui consomme quotidiennement 40 à 50 g de nourriture (soit la moitié de son poids) constituée d'animaux divers du sous-sol : vers de terre à hauteur de 80 à 90 %, vers blancs, chenilles, limaces...

■ Habitat

La taupe est présente sur tout l'hexagone : forêt de feuillus, champs, prairies, espaces-verts, jardins.

La taupe creuse ses galeries grâce à ses pattes antérieures, et les amas de terre expulsés forment des taupinières. Son réseau, plutôt linéaire, peut atteindre 200 m.



Les taupinières ont un diamètre de 30 à 50 cm et sont hautes de 10 à 30 cm. Certaines galeries sont permanentes et profondes de 15 à 25 cm. D'autres sont plus superficielles et colonisent les premiers centimètres du sol.

■ Mœurs

Animal peu sociale, plutôt solitaire ne vivant pas en couple. Après l'hiver lorsque les températures redeviennent clémentes, les femelles se laissent féconder par les mâles, qu'elles repoussent aussitôt. Elles préparent alors les galeries de nidification qu'elles arpentent lors de leur mise-bas.

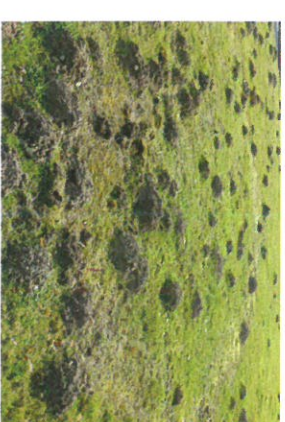
■ Reproduction

De mars à juin pour une gestation qui dure 28 jours. Une portée par an, exceptionnellement deux. 2 à 4 petits par portée. Les jeunes atteignent leur taille adulte et leur autonomie à 6-8 semaines et vont s'installer dans leur propre terrier. Ils ne se reproduiront que l'année suivante.

DÉGÂTS

Les taupinières constituent les principales sources de nuisance. Des conséquences pour les jardiniers, les particuliers, les agriculteurs et les collectivités.

- Des dégâts aux prairies, pelouses, jardins, terrains de sport, campings.
- Usure prématurée des outils de coupe.
- Impact esthétique en espaces-verts.
- Risque sanitaire lié aux bactéries butyriques dans le lait.
- Incidences sur la qualité des récoltes.



REGLEMENTATION

La taupe est une espèce classée « organisme nuisible » au titre de la protection des végétaux. (**Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire**).

Ce statut autorise différentes méthodes de lutte telles que le piégeage, la fumigation ou l'emploi de matières explosives.